



Mairie

☎ 02.96.25.40.03

Fax. 02.96.25.48.02

Courriel : mairielamotte22@orange.fr

Site : www.lamotte22.com

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjoints :

Guilleret Jean Pierre : sur rendez-vous

Tachon Gilbert ☎02.96.25.45.67

Etienne Guy ☎02.96.25.46.38

Jambin Robert : ☎ 02.96.25.41.57

Malestroit Sylvie ☎02.96.25.46.99

Gicquel Paulette ☎02.96.25.49.97

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16

ALSH ☎ 02.96.25.43.16

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25

<http://www.nddillamotte.fr>

☎	Bibliothèque	Cybercommune
02.96.25.45.76		
Mardi	16h45/17h45	
Vendredi	16h45/17h45	14h/16h15

Médecin

Dr Le Talec « La Pie » ☎ 02.96.25.40.01

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30.

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81

Aide à domicile ☎ 02.56.41.35.00

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00

La poste : ☎ 02.96.25.47.25

Du mardi au vendredi : 14h/16h40

1 samedi/2 (semaine impaire) : 9h20/12h

Trans'Cidéral : Fonctionne du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 19 h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Cidéral : www.cideral.com

☎ 02.96.66.09.09

DATES À RETENIR

31/08 et 1^{er}/09 : Fête des chasseurs



INFORMATIONS MUNICIPALES

CAP SPORTS 2013/2014: Les séances se dérouleront probablement sur les mêmes créneaux : GS/CP le samedi de 11 h 15 à 12 h 15.

CE/CM le mercredi de 13 h 30 à 15 h 30.

Pré inscriptions possibles dès maintenant en Mairie. Le nombre de places est limité.

FORUM DES ASSOCIATIONS : **Vendredi 06 septembre** à partir de 18 h à la salle Athéna. Toutes les associations intéressées doivent s'inscrire en Mairie.

MAISONS FLEURIES 2013 : Rectificatif du classement

Suite à une erreur de catégorie concernant M. Daniel SOUPLÉT placé en maison avec parc de - 1000 m² au lieu de maison avec parc de + 1000 m², les résultats modifiés sont les suivants :

Maisons avec parc de moins de 1000 m² : 1^{er} : M. et Mme CREHAN Victor, 2^{ème} : M. et Mme UGUET Raymond, 3^{ème} : Mme GOUJON Annie, 4^{ème} : M. et Mme FOUCAULT Claude, 5^{ème} : M. et Mme SAMSON Jean, 6^{ème} : M. et Mme THOMAS Alain, 6^{ème} : M. et Mme LEFFONDRE Armand, 8^{ème} : Mme BESNARD Josiane, 9^{ème} : Mme BIDAN Bernadette, 10^{ème} : Mme LANGLAIS Marie Madeleine, 11^{ème} : Mme GOUJON Christiane, 12^{ème} : M. MOISAN Edmond.

Maisons avec parc de plus de 1000 m² : 1^{er} : M. NEVO Michel, 2^{ème} : M. et Mme NEVO Pierrick, 3^{ème} : M. SOUPLÉT Daniel, 4^{ème} : M. RAULT Dominique/Mlle PAU Florence, 5^{ème} : M. LE CORRE Joël, 6^{ème} : M. PICHEREAU Patrick.

Toutes nos excuses pour cette erreur bien involontaire de notre part.

COMMUNIQUÉ DE M. LE MAIRE - site de l'étang de beau lieu

- Avis aux promeneurs, pêcheurs, parents et enfants :

Depuis plusieurs semaines, les agents des services techniques récoltent de nombreux déchets (bouteilles, papiers, canettes...) aux abords et dans l'étang ainsi que dans l'aire de jeux.

J'en appelle donc au bon sens de chacun, pour que ce site reste un endroit propre et paisible.

D'autre part, en plus des problèmes de déjections, j'ai reçu des doléances de gens importunés par des chiens non tenus en laisse. Je vous rappelle que ce site est un lieu où bon nombre de parents viennent avec leurs enfants. Je demande donc aux propriétaires de chiens de tenir leurs animaux en laisse et de ramasser leurs déjections.

VOUS ETES TITULAIRE

❖ D'UN TITRE DE RECONNAISSANCE DE LA NATION

❖ D'UNE CARTE D'ANCIEN COMBATTANT

❖ D'UNE CARTE DE PUPILLE DE LA NATION

OU D'ORPHELIN DE GUERRE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OU VOUS ETES : VEUF(VE) D'UN RESSORTISSANT DE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Vous pouvez bénéficier des aides sociales et des avantages de l'ONAC&VG

Pour tout renseignement contacter l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre - **Service départemental des Côtes d'Armor** 12 bis, rue Notre-Dame 22015 Saint-Brieuc Cedex 1 Tél. 02.96.68.01.44 Fax 02.96.68.01.22 ass.sd22@onacvq.fr

BIBLIOTHÈQUE : L'abonnement annuel est de 2 €. À votre disposition : Romans, BD, livres jeunesse... N'hésitez pas à venir les emprunter.

CYBERCOMMUNE : L'espace cybercommune vous offre :



- un accès aux ordinateurs pour vous familiariser avec les technologies de l'information et de la communication
- un accès à internet (recherche, e-mail, jeux...)
- l'impression de documents si nécessaire
- des initiations à l'informatique
- conseil auprès d'animateurs... et tout cela est **GRATUIT**.

ATELIERS MULTIMEDIA – CYBERCOMMUNE LA MOTTE

Vendredi 26 juillet : 14 h – 16 h 15 : Créer un diaporama

Durant tout l'été la bibliothèque sera ouverte uniquement les mardis et vendredis de 16 h 45 à 17 h 45.

Jusque fin juillet, l'espace cybercommune sera ouvert les vendredis de 14 h à 16 h 15. Fermé en août.



MA RUCHE : JE LA DECLARE !

La localisation des ruches est un outil indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. La déclaration annuelle permet cette localisation. Le législateur ne s'y trompe d'ailleurs pas, rendant depuis 2010 la déclaration des ruchers obligatoire. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce dès la 1ère ruche.

Comment déclarer ses ruches ?

Chaque apiculteur doit la faire une seule fois entre le 1er janvier et le 31 décembre de chaque année, directement (dès la deuxième déclaration) par Internet sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> ou auprès du GDS par une déclaration "papier". Il suffit de remplir un formulaire **CERFA n° 13995*01** (disponible sur le site internet <http://vosdroits.service-public.fr/pme/R15642.xhtml> ou sur demande à votre GDS départemental.)

Il est conseillé de la faire à l'automne, après la mise en hivernage : cela permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cependant, il ne faut pas attendre le dernier moment; la déclaration risquerait de ne pas être prise en compte pour l'année en cours.

Un geste citoyen et responsable

Vous avez des abeilles? Alors déclarez vos ruches. Faites le tout de suite, sans attendre, sans remettre à demain. De ce geste simple s'en suit des faits sanitaires essentiels. Vous participez concrètement à la lutte contre les maladies (loque américaine....) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles.

PETITES ANNONCES

À VENDRE : 🐾 Trottinette fille, rose fuchsia, motif Dora - 7 €. ☎ 06 85 59 53 66 WE et HR.

🐾 Cuve à fuel en PVC contenance: 2000 L, avec jauge, bon état - prix à débattre. ☎ 02.96.25.41.57 ou 06.50.76.93.36 La Motte.

🐾 Longère entièrement rénovée, cuisine équipée. Mitoyenne sur un côté, grand jardin sud. ☎ 06.08.74.77.76.

VIDE MAISON : **Samedi 27 juillet de 8 h à 20 h** à Bout Mouhé chez Renée FERRERO (meubles anciens, linge, dentelle, literie, vaisselle, bibelots...)

FAMILY COIFFURE : Nadine sera absente pour congés du samedi 27 juillet au soir au lundi 12 août inclus. Réouverture le mardi 13 août à 9 h.

CAROLE COIFFURE : Fermeture annuelle du 30 juillet au 17 août inclus.

DIVERS : 🐾 Les vêtements laissés à l'école publique sont à votre disposition en Mairie.

ANIMATIONS / FÊTES

JUILLET - AOUT

Le vendredi de 17 h à 20 h



Marché à la Ferme

à La Donaiterie

La Motte

Produits locaux :

Légumes - pain - crêpes

Fromage de chèvres

Produits laitiers de brebis, de vaches

Confiseries etc.

Artisanat :

Poterie - sculpture sur bois

Vannerie - etc

Expositions - Animations - Art de rue

Entrée Gratuite

LA MAISON DES TOILES ST-THELO

Vendredi 16 août à 16 h : « Tisseur d'Ombres » avec la Cie La Malle Théâtre. Théâtre d'ombres et de silhouettes, spectacle jeune public adapté du conte d'Andersen « Les habits neufs de l'empereur » à partir de 4 ans – 40 min.

Samedi 17 août de 14 h à 18 h : Atelier broderie « Hardanger ». Broderie norvégienne animée par Laurence Malchere (fournitures à prévoir par élève, participation de 23 € à régler à l'animatrice) sur réservation

A 16 h : « La pluie et le beau temps » Projection du documentaire d'Ariane Doublet. La réalisatrice nous raconte l'histoire de la mondialisation du lin, d'une mondialisation paradoxale, de la Chine à la France, en passant par le Pays de Caux, pays d'enfance de la réalisatrice. Le climat et le sol du Pays de Caux sont propices à la culture du lin. Voilà pourquoi les filateurs chinois viennent s'approvisionner en matière première dans les coopératives normandes. La culture du lin se retrouve relancée par un nouveau marché, aussi inattendu qu'inespéré !

Dimanche 18 août à 16 h : « Sur la route du Lin » par la Cie du Lysandore.

Spectacle conté : Le temps d'un spectacle suivez le parcours émouvant d'une femme tisserande hors du commun qui a appris ce dur métier réservé aux hommes. A travers les souvenirs d'Eloïse Lebreton, retracez l'histoire mystérieuse du lin en Bretagne. Découvrez des légendes fantastiques, des contes bretons, des proverbes ancestraux. Le temps d'un voyage, laissez-vous guider sur les pas de vos ancêtres.

La Maison des Toiles - Le Bourg - 22460 SAINT-THELO

☎ 02.96.56.38.26 /

routedulin@wanadoo.fr / www.laroutedulin.fr

Animations payantes 2 € par personne à partir de 6 ans.

A.S.M Football

Nouveau : L'ASM recrute dans toutes ses équipes de jeunes et lance une nouvelle catégorie, le « foot baby », réservé pour les enfants de 4 à 6 ans.

Le but étant de développer le sport, en particulier le foot chez les plus jeunes et ainsi dynamiser l'école de foot.

Pour plus de renseignements ou pour inscrire votre ou vos enfants, vous pouvez contacter : Jeff au 06.08.97.50.56 ou Kévin au 06.07.30.75.69.

Recrutement : Pour tous les passionnés de football, l'ASM recrute joueurs, dirigeants ou simples bénévoles. Renseignements et contact auprès des co-présidents Kévin COEURET ☎ 06.07.30.75.69 et Joël URVOIX ☎ 06.26.82.60.28 ainsi que l'entraîneur Jeff POILBOUT ☎ 06.08.97.50.56





CAP SPORTS VACANCES ETE 2013 LA MOTTE/PLOUGUENAST

IL RESTE DE LA PLACE

Jusqu'au 14 août, pour les 10/17 ans

*Ultimate/frisbee : 29, 30, 31 juillet *Sport collectifs : 29, 30, 31 juillet ; 05, 06, 08 août *Stage Sarbacane + Fléchettes : 31 juillet, 02, 03 ; 12, 13, 14 août * Stage Kayak + Descente Pont Querra-La Chèze : 07, 08, 09 août *Raquettes : 12, 13 août *Golf : 06,08, 09 août *Stage Equitation : 13, 14 août

Pour tous renseignements s'adresser à : Mairie de La Motte : 02.96.25.40.03 ; Hervé ROSSIN : 06.87.42.02.96.

2,50 € l'activité
5 € le Mini Stage
10 € la Semaine

Les dossiers sont disponibles en Mairie.

TRICOT AMICALE LAÏQUE : Nous proposons aux enfants (à partir de 8 ans) et adolescents de venir au Foyer Roger Jouan les lundis pendant les vacances scolaires, à partir de 14 h, pour s'initier au tricot, crochet et canevass. **Ces ateliers débuteront en septembre jusque juin.** Si vous êtes intéressé (e), merci de contacter le foyer au 02.56.41.35.00.



N' OUBLIEZ PAS LE SITE INTERNET <http://www.lamotte22.com>

Vous y trouvez la **présentation de la commune et de la municipalité** et de très nombreuses informations : **Enfance/Jeunesse** (Activités, scolarité, restaurant scolaire, accueil périscolaire et de loisirs : (tarifs et dossiers d'inscription...)) ; **Logement** (plans des lotissements, liste des terrains disponibles) ; **Action sociale** (le foyer logement et le service d'aide à domicile - présentation et modalités d'inscription) ; **Environnement** ; **Sport/Culture/Vie associative** (présentation des associations et de leurs activités, calendrier des fêtes) ; **Documents et formalités** : (Etat civil, inscription listes électorales, demande d'extrait de casier judiciaire, carte nationale d'identité...) ; **Contacts** avec la mairie et en accès direct la **disponibilité des salles communales.**

LES TAUPES – COMMENT FAIRE ? Les taupes sont parfois utiles, mais souvent gênantes voire nuisibles. Il faut donc gérer les populations, mais comment ? Dans le cadre de la lutte collective contre les taupes, la FECODEC (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les ennemis des cultures), en partenariat avec la Communauté de communes ou la commune, propose une formation technique (gratuite).

Détails de la formation :

☛ **Objectifs** : Sur une demi-journée (matin), acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir intervenir chez soi d'une manière autonome et efficace.

☛ **Contenu de la formation**

- En salle :
- ➔ La taupe : - Biologie – Mode de vie – Reproduction – Alimentation
 - ➔ Les différents moyens de lutte : - Piégeage – Appâts
 - ➔ Les différents types de pièges

Sur le terrain ➔ Les taupinières – les galeries – initiation au piégeage – démonstration, conseils

☛ **Public** : Tout public (particuliers et professionnels)

☛ **Intervenant** : Technicien FECODEC (Echange de savoir-faire)

☛ **Période** : Entre le 15 octobre et le 30 novembre 2013, le samedi matin.

Inscrivez-vous dès à présent à la Mairie où des bulletins d'information sont disponibles ou téléphonez au 02.96.01.37.90.
Les lieux de formations seront fixés en fonction du nombre d'inscriptions. Parlez-en autour de vous.

PERMANENCES

Médecins et Pharmacies

Cabinet Infirmier de La Motte

Ambulances

Hémonic Françoise & Michel

Du lundi au vendredi (8 h – 20 h)

Taxi

Hémonic

Pompiers

Centre de Secours

C.L.I.C.

(Centre local d'information et coordination pour les personnes âgées) est ouvert le lundi, mardi et jeudi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 et le mercredi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 30

« Rue de la Chesnaie 22604 LOUDEAC Cédex 1 » clic-sud-22@cg22.fr

CIDERAL :

Accueil Logement. Permanences : Lundi au jeudi 10 h - 12 h / 14 h - 17 h le vendredi 10 h - 12 h / 14 h - 16 h.

4/6 bd de la Gare
B.P. 246

22602 Loudéac
Cedex

Info Energie. 0805 203 205 (numéro vert), celui-ci permet de joindre le conseiller de son territoire tous les après-midis de 13 h 30 à 17 h 30. Il est possible de venir rencontrer le conseiller les semaines impaires. infoenergie@pays-pontivy.fr

ADIL. (Agence Départementale d'Information sur le Logement) : 1^{er} mardi du mois de 9 h à 12 h à l'accueil logement.

CAUE. (M. Belorgey, Conseiller en architecture) : 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 9 h 30 à 12 h à la DDTM de Loudéac et de 13 h 30 à 16 h (sur RDV au 02.96.66.09.09.) à la CIDERAL.

Conciliateur de justice

1^{er} et 3^{ème} mardis matin du mois, au Point d'Accès au Droit, 15 rue de Moncontour à Loudéac ☎ 02.96.25.01.42



☎ 02.96.25.47.54

☎ 02.96.25.47.54

☎ 18

☎ 02.96.66.21.06